

**Corrigé ECONOMIE D'ENTREPRISE (6 points)**

Etudier attentivement les documents de l'ANNEXE 1 et répondre aux questions suivantes.

1° Comment peut-on déterminer la taille d'une entreprise ?

*La taille d'une entreprise peut se définir en fonction de l'effectif ou en fonction du montant du chiffre d'affaires. (1 point ou 0)*

2° Définir (1 point ou 0,5 si 1 erreur ou 0 si 2 erreurs ou plus)

- le secteur primaire :

*Il correspond à l'exploitation des richesses naturelles.*

- le secteur secondaire :

*Il regroupe les activités de transformation de bien de production ou de consommation.*

- le secteur tertiaire:

*Il regroupe les prestations de services.*

3° Préciser (1 point ou 0)

- dans quel secteur votre entreprise (La Griffes de l'effort) peut être classée ?

*La Griffes de l'effort fait partie du secteur secondaire.*

- Justifiez votre réponse.

*Elle transforme des biens de production comme le tissu en vêtements de sports.*

4° Définir (2 points)

- les biens :

*sont des produits matériels, ayant une existence réelle. Ils peuvent être stockés.*

- les services :

*sont des prestations immatérielles, produites et consommées simultanément.*

5° Préciser si La Griffes de l'effort est productrice de biens ou prestataire de services.

*La Griffes de l'effort est productrice de biens. (1 point ou 0)*

Code examen : 31307 L:4	<b>C. A. P. - BANQUE -</b>	Session 2000
EP2 - Initiation Economique, Juridique et Comptable -		
Durée C.A. P. : 1 h 30	Coef C.A. P. : 4	<b>Corrigé</b>
		Folio 1 / 3

**Corrigé DROIT (6 points)**

I - D'après l'ANNEXE 2, répondre aux questions suivantes :

1° Quelle est la différence entre les juridictions civiles et les juridictions pénales ?

*Les juridictions civiles connaissent des affaires dans lesquelles il n'a, en général, pas été causé de trouble à l'ordre public alors que les juridictions pénales connaissent des affaires dans lesquelles on considère que l'ordre social a été troublé(2 points)*

2° Déterminer la juridiction compétente dans les deux cas suivants :

a ) Mr Martin, livreur, a été arrêté par la gendarmerie alors qu'il roulait, au volant de la camionnette de la société La Griffé de l'effort, à 187 km/h sur l'autoroute.

*La juridiction compétente est la juridiction pénale (1 point)*

b ) Mr Klaes, gérant de la société La Griffé de l'effort, n'est pas d'accord sur le montant des charges locatives réclamés par le propriétaire du local. Aucun accord amiable n'a été possible.

*La juridiction compétente est la juridiction civile (1 point)*

II - D'après vos connaissances, déterminer le tribunal compétent dans chacun des deux cas :

1<sup>er</sup> cas : Mr Klaes souhaite entamer une procédure contre le club de triathlon de Ham qui a décidé d'arrêter ses activités alors qu'il n'a pas réglé les tenues que nous avons conçu et fabriqué pour ce club.

*Le tribunal compétent est le tribunal de commerce (1 point)*

2<sup>ème</sup> cas : Mr Klaes a licencié Mr Martin pour faute grave, il était en état d'ivresse lorsqu'il a été surpris par la gendarmerie. Mr Martin conteste la procédure de licenciement.

*Le tribunal compétent est le Conseil de prud'hommes (1 point)*

Code examen : 31307 L:4	<b>C. A. P. - BANQUE -</b>	Session 2000
EP2 - Initiation Economique, Juridique et Comptable -		
Durée C.A. P. : 1 h 30	Coef C.A. P. : 4	<b>Corrigé</b>
		Folio 2 / 3

